



Procès Verbal A15-02

0.0-Ouverture

Julien Marchand-Desranleau propose l'ouverture appui : Noémie Lalumière AU

0.1-Praesidium

Noémie Lalumière propose Antoine Collin comme secrétaire appui : Antoine Labelle AU

Noémie Lalumière propose Raphaël Mathieu comme président appui : Laurie Gougeon AU

0.2-Lecture et adoption de l'ODJ

Julien Marchand-Desranleau propose l'ODJ tel quel appui : Raphaëlle Élément AU

0.3-Lecture et adoption du P.V de la dernière réunion

Noémie Lalumière propose le P.V tel quel appuie : Julien Marchand-Desranleau AU

0.4-Actualité

Discussions sur les élections prochaines et sur plusieurs faits divers

1. Huis-clos

Noémie Lalumière propose un Huis-clos, appuyé par Ibrahim Cakici

Ibrahim Cakici propose un amendement sur le Huis-clos que la personne en question ne soit pas là pour tout les points sauf le point 6.0 appui : Damien AU

Sous-amendement Raphaël Mathieu propose un Huit-clos jusqu'au point 6 appui : Antoine Labelle AU

Julien propose un vote secret appui : Noémie Lalumière Au

Laurie se propose comme DG élection appui : Julien Au

Résultat du vote: Égalité

Mise en Dépôt du point

2. Postes

Raphaëlle propose de nommer un coordonnateur, un porte-parole, secrétaire, trésorier, 2 mobilisations appui : Noémie Lalumière AU

Laurie propose une parenté homme/femme appuie : Julien (Point battu)

Élection :

Coordonnateur :

Noémie Lalumière AU

Porte-parole :

Antoine Collin A.M

Secrétaire :

Antoine Labelle AU

Trésorier :

Damien AU

Mobilisation :

Ibrahim Cakici : Victoire

Julien Marchand-Desranleau : Victoire

Laurie Gougeon : défaite

Socioculturel :

Raphaël Mathieu AU

3. Finances

Explication et Modèlement du nouveau budget.

4. Local

Ibrahim propose une réorganisation du Local, appui : Damien
Propositions et discussions

Proposition privilégiée de Antoine Labelle de devancer le point de Mise à jour de la liste des clefs juste après le point local, appuyé par Antoine Collin, AU

5. Mise à jour de la liste des clefs

Antoine Labelle propose que l'on utilise la liste de présence de la présente réunion comme liste des clefs, appuyé par Noémie Lalumière

Noémie Lalumière amende que l'on laisse une liste additionnelle dans le local pour quelques jours au cas ou quelqu'un voudrait s'ajouter

AU

6. Levée adoptée par consensus commun car l'entièreté des personnes présentes se sont levées et ont quittées

